BIEN ÊTRE AU TRAVAIL, CSE & PRÉVENTION SÉCURITÉ

RECYCLAGE — Formation à l'habilitation électrique Personnel non-électricien BS — BE Manœuvres

DURÉE	TARIF INTER	FORMAT	MODALITÉS	RÉFÉRENCE
10 h 30 1,5 jours	**320 € HT** par participant	**Présentiel**	**Inter · Intra** intra sur devis	**HABILIT5**

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale de même nature.

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité.
- Effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Effectuer des remplacements à l'identique d'appareillage hors tension(bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique,...).

PUBLIC

- Personnel désigné par l'employeur, non électricien, évoluant dans un environnement avec un risque électrique et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électriques.
- Personnes devant effectuer des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Personnes devant effectuer des remplacements d'appareillage hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.).

PROGRAMME

01

- Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.
- Cette formation permet à l'employeur de délivrer au salarié une habilitation électrique en fonction de l'avis individuel émis par le formateur en fin de stage.
- Article.R.4544-9 du Code du Travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités
- Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

02 **Les dangers du courant électrique.**

- Le phénomène accident et l'électricité,
- La résistance du corps humain, les réactions physiologiques,
- Influences externes,
- Importance et cause des incendies d'origine électrique
- Mesures de protection contre les contacts directs et indirects

03 **Classement des installations & habilitation du personnel.**

- Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
- Titre d'habilitation, Niveau d'habilitation,
- Domaine de tension
- Zones d'environnement et leurs limites

04 L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique. Les protections - L'appareillage - Rôle et Fonctionnement.

- Protections collectives et individuelles
- Appareils d'ouverture et de fermeture, Sectionneurs, Interrupteurs, Contacteurs, Coupe circuits à fusibles, Relais magnétiques et thermiques, Les disjoncteurs, Le transformateur.
- Conception des différents circuits – Symboles élémentaires – Mise à la terre des masses métalliques.

05 Notions élémentaires de secourisme et Procédure en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

06 Réalisation de travaux pratiques en lien avec les opérations et manœuvres simples réalisées.

07 Contrôle des connaissances théoriques et pratiques.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation alternant théorie et cas pratiques avec simulation sur une armoire mise à disposition.
- Support Mémo Forma basé sur la norme UTE 18-510.

ÉVALUATION

- Evaluation individuelle des acquis théorique (QCM) et pratique. Est adressé à l'employeur un avis individuel avec le niveau d'habilitation à partir duquel l'employeur délivre le titre d'habilitation.
- Evaluation de la satisfaction des participants.

INFOS PRATIQUES

Accessibilité
Accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter). Référent handicap : Véronique Mellaoui.

Délai d'accès
En inter, le délai d'accès dépend de la date de démarrage de la session choisie : la convocation vous est adressée environ 15 jours avant le début de la formation. En intra, il dépend du calendrier défini avec vous.

Financement
Nos formations sont éligibles aux financements des OPCO (opérateurs de compétences). La demande de prise en charge est à faire auprès de votre OPCO, et l'accord de financement est à nous communiquer au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge est facturé à l'entreprise.

Reconnaissance
Attestation individuelle de formation

PROCHAINES SESSIONS INTER

Prochaines dates : nous consulter.

Inscription, devis intra ou question
05 34 40 40 00 · contact@capiforma.com · prod6.yurcom.space/formations/formation-recyclage-preparatoire-a-lhabilitation-electrique-personnel-non-electricien-effectuant-des-operations-simples-bs-be-manoeuvres-suivant-norme-nf-c18-510/